

ASSEMBLEE GENERALE

17 aout 2020

Projet de délibération sur les grands principes de la solution de rénovation du front de mer de Jullouville

À la suite de la rupture de notre ouvrage le 12 mars et de la réunion du 3 juin à la mairie avec la participation de la DDTM, de GTM, de la mairie et de notre ASA, voici les principes que nous vous proposons d'adopter :

- Accord pour une étude commune et globale du front de mer de Jullouville Centre (Commune et ASA) avec une perspective à long terme, au moins 50 ans.
- Accord pour une première tranche de travaux d'environ 490 m avec une solution d'enrochement d'un seul tenant de la plage à la promenade, au moins pour cette première tranche allant du nord de notre ouvrage jusqu'à l'avenue de Chausey.
- Accord sur le partage des frais d'enrochements entre la mairie, pour son domaine communal et l'ASA pour le domaine public maritime : environ 1/3 pour la commune, 2/3 pour l'ASA pour cette première tranche.
- L'aménagement de la promenade qui sera élargie à 4 mètres dans sa partie nord est à la charge de la mairie.
- Les accès à la plage (escaliers et pentes) ne font pas partie de la lutte contre l'érosion marine, ils sont donc à la charge de la commune ou de la communauté de communes (tourisme balnéaire).
- La base de l'enrochement situé au nord sera alignée sur l'enrochement existant de Jullouville nord.
- Les travaux de cette première tranche seront financés par un emprunt bancaire sur une durée de 10 ans à priori, de manière à pouvoir enchaîner sur d'autres tranches en fonction de l'évolution du niveau du sable sur la plage ou d'autres circonstances.
- La répartition des frais d'investissements entre les propriétaires du périmètre syndical se fera selon les règles adoptées lors de l'AG 2013.
- Des subventions seront demandées mais elles ne conditionneront pas la réalisation.

Votre approbation nous permettra de lancer le projet, en coopération avec la mairie, de manière à pouvoir vous présenter à l'AG 2021 un projet technique et financier bien ficelé pour une mise en œuvre à partir de l'automne 2021. Nous espérons que les tempêtes de l'hiver prochain ne seront pas trop violentes.